



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2021 - 070
Séance du 15 octobre 2021

**Demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER
« ANAMORPHOSE » - programmation 2021 – Laboratoire Textes et Cultures**

Condition d'acquisition du vote :

Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 22

Nombre de membres représentés : 4

Nombre de vote pour : 26

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Ce point a fait l'objet d'un avis de la Commission Recherche du 17 septembre 2021.

La demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER « ANAMORPHOSE » - programmation 2021 – Laboratoire Textes et Cultures, telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.

Fait à Arras, le 15 octobre 2021

Le Président,
Pasquale MAMMONI



SERVICE CENTRAUX

9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr



**Demande de subvention dans le cadre du CPER (2021-2027)
Projet « ANAMORPHOSE-Programmation 2021 »**

Intitulé du projet : ANAMORPHOSE : le patrimoine sous le territoire, le territoire sous le patrimoine

Descriptif : Le projet repose sur le lien étroit entre recherches pluridisciplinaires relatives au « Patrimoine » sur le territoire des Hauts-de-France et valorisation. Il nécessite une étroite collaboration avec les territoires, les institutions culturelles, les associations, les instituts de Tourisme, le Campus Métiers et Qualifications (CMQ) Tourisme et Innovation Hauts-de-France et les trois universités de l'Alliance A2U. Il propose, en matière d'analyse et de restitution de « patrimoines » par le territoire, d'adopter un changement de perspective et d'étudier l'influence du territoire sur le patrimoine et celle du patrimoine sur le territoire, suivant trois axes de recherche et de valorisation :

- 1) Sera étudiée la manière dont des patrimoines invisibles, disparus ou négligés ont durablement influencé le présent des territoires en modifiant la nature des sols et donc des espèces animales et végétales qui les peuplent, en diffusant dans ces sols des substances éventuellement nocives ou en dessinant des infrastructures qui aujourd'hui demeurent.
- 2) Seront analysées les conséquences socio-économiques, environnementales, culturelles ou symboliques, sur un territoire donné, que peut avoir la création de nouveaux patrimoines (jusqu'à-là ignorés ou négligés) ou la sélection de patrimoines à restaurer et à valoriser. Il s'agira également d'élaborer, de manière exploratoire, une définition générale du patrimoine subsumant la diversité des types de patrimoines (culturels, architecturaux, historiques, naturels et industriels) qui caractérise la région des Hauts-de-France.
- 3) Seront proposés, en collaboration avec les métiers du tourisme et grâce aux compétences de l'Institut de Recherche et d'Enseignement du Tourisme (InREnT) de l'ULCO, du Campus Métier Qualité Excellence « Tourisme », et à l'expérience des plates-formes « Muséolab » de Lens et « Humanités numériques » d'Amiens, un répertoire numérique de patrimoines peu connus ou peu valorisés et l'élaboration de nouveaux parcours touristiques, réels et virtuels.

Coordinateur : Université d'Artois

Coordinateur scientifique du projet : Anne-Gaëlle WEBER (T&C)

Partenaires : Université Picardie Jules Verne (UPJV), Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO)

Demande d'aide gérée par l'Université d'Artois : 235 000 €

Coût total du projet géré l'Université d'Artois : 293 763 €

Gestionnaire de la subvention : Université d'Artois – Textes & Cultures (T&C)

Budget

Financements (en €)	Fonds propres *(UArtois)	Etat / DRARI	Région	Coût total
Fonctionnement	25 000 €		115 000	140 000 €
Equipement				0 €
Personnel	33 763 €		120 000 €	153 763 €
Total	58 763 €	0 €	235 000 €	293 763 €

Fonctionnement : Frais pour l'organisation de colloques, ateliers, séminaires, groupes de travail. Appels à projets lancés dans le cadre du projet Anamorphose.	25 000 € 115 000 €
Equipement :	0 €
Personnel : Implication d'un personnel permanent (1 PU à 9,3 % du temps de travail sur 36 mois (3,3 pm) et recrutement d'un IGE sur 36 mois.	33 763 € 120 000 €